

P.11

## DOSSIER

Nouveau CRD Vallée de Chevreuse  
A la croisée de la ville et de la fac

P.15

## DIAPORAMA

Portraits des médaillés de la Ville



### Voisin-Age

Plateforme collaborative en ligne,  
un réseau de voisins autour des aînés.

ORSAY  
SOLIDAIRE

# Sortir !

Art'PROS • La Bouvêche  
Du 5 au 16 février 2014

**ACTU**

P. 4 / ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : un nouveau mode de scrutin

P. 5 / JEUNESSE : programme pour les vacances d'hiver, nouvelles tablettes et fête de l'Internet !

P. 6 / VOISIN-AGE : Le numérique au service de la solidarité

P. 7 / « ATTITUDE » : Plan Climat Energie Territoire de la CAPS

**AGORA**

P. 8 / CONSEIL DE QUARTIER DE MONDÉTOUR : bilan de l'expérimentation Avenues des Bleuets et des Coquelicots

P. 9 / ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : Le plaisir de « Lire et faire lire » entre générations

**DOSSIER**

P. 11 / CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE

Un établissement à la croisée de la ville et de la faculté

**DIAPORAMA**

P. 14 / LES MOMENTS FORTS DE LA FIN 2013 ET DE JANVIER EN IMAGES

Les médaillés de la ville 2014, un nouvel espace Wi-Fi à l'hôtel de ville, l'inauguration du bassin extérieur du stade nautique, Hubert Reeves à Orsay...

**INFOS MUNICIPALES**

P. 16 / OPINIONS

P. 17 / CARNET - ACTUALITÉ MUNICIPALE

**MÉMO PRATIQUE - MENUS DU MOIS**

P. 18 / CONTACTS UTILES – ENCOMBRANTS – CONSULTATIONS GRATUITES

**TRAVAUX**

P. 19 / AGIR AU QUOTIDIEN

Propreté et vivre ensemble



04 94 00 23  
Portée  
ponible sur  
www.cofrac.fr



Certifié PEFC  
Ce produit est issu  
de forêts gérées  
durablement et de  
sources contrôlées.  
pefc-france.org

Imprimé sur papier certifié PEFC



**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014**

**Nouveau mode de scrutin**

Les dimanches 23 et 30 mars prochains se dérouleront les élections municipales. Cette année, un nouveau mode de scrutin, fixé par la loi du 17 mai 2013, fait son apparition. En plus d'élire les conseillers municipaux, les électeurs orcéens devront également élire leurs conseillers communautaires. Ceux-ci représenteront durant six ans la commune au sein de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS).

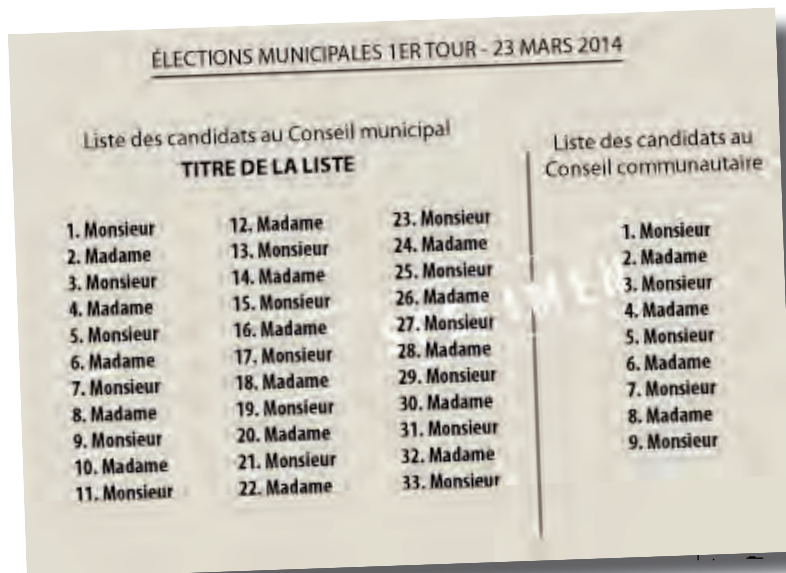
**En pratique :**

Au moment du vote, vous aurez **un seul bulletin** sur lequel figureront deux listes de candidats. **Vous ne votez qu'une fois**, pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et celle des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

**Un nouveau scrutin en phase avec la réalité**

Les communautés, comme la CAPS, gèrent un nombre croissant de services publics locaux et sont à l'origine d'importants projets pour leur territoire, dans des domaines très diversifiés. Elles interviennent de plus en plus dans la vie quotidienne des citoyens. Par ailleurs, le nouveau mode d'élection vise à étendre la parité homme/femme au sein des conseils, celle-ci étant obligatoire dans la composition des listes.

**Nouveauté : vous voterez pour une liste pour votre Conseil municipal ainsi que pour vos représentants au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.**



**Attention ! Pour être valide, votre bulletin de vote doit rester en l'état : ni rature, ni inscription, ni déchirure.**

**La seule chose que vous pouvez faire : le plier pour le mettre dans l'enveloppe.**

**Les conseillers municipaux** gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

**Les conseillers communautaires** gèrent les affaires de la communauté et élisent le président et les vice-présidents du Conseil communautaire. Ils délibèrent sur les projets de l'agglomération relatifs à ses compétences en matière d'aménagement, d'environnement et de développement économique, d'équipements culturels, de voirie, de politique de la ville.

**Vie économique locale > Bienvenue !**

**DÉSTOCKAGE D'ORSAY**

3 rue du Docteur Ernest Lauriat  
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h  
06 80 07 70 71  
Déstockage de prêt-à-porter féminin

**LAO THAI LANE XANE**

Nouveau gérant  
24 rue Charles de Gaulle  
01 60 10 09 44  
Ouvert tous les jours sauf le samedi midi de 11 h 50 à 16 h et à partir de 18 h 45  
Spécialités thaïlandaises - Piano bar

**LAURE HAAN**

Pédicure – Podologue Diplômée d'État - Soins de pédicurie, semelles orthopédiques.  
Sur RDV, du lundi au samedi.  
A domicile ou au cabinet.  
Club ATO, rue Nicolas Appert.  
09 82 50 30 49 – 07 60 52 47 46

**ANOUCHKA VALERO**

Orthophoniste  
27 avenue de Montjay  
Tél : 06 21 44 41 94

## JEUNESSE

**Vacances d'hiver : tout un programme**

Destiné aux 11-18 ans, le Pass'âge se veut être un lieu de rencontres, d'échanges et de détente. Les jeunes, encadrés par une équipe d'animateurs, peuvent bénéficier de diverses animations, de soirées à thème, d'aide aux projets et d'un accompagnement individualisé. Pour les prochaines vacances d'hiver, le Service jeunesse a concocté un programme alléchant : stage de customisation, sport, tournoi de laser quest, sortie au Panthéon et au Futuroscope, bowling, basketball, atelier cuisine, nocturne de jeux en réseau, tournoi de futsal, et une journée dédiée aux films d'animation Pixar.

*Inscription aux activités obligatoire auprès du service jeunesse*

**Deux nouvelles tablettes au Service jeunesse**

L'Espace Public Numérique (EPN) se dote de deux nouvelles tablettes tactiles accessibles à tous. Déjà équipé d'un accès WIFI, de huit postes informatiques, d'une imprimante laser, d'un scanner et de deux tablettes, l'EPN marque la volonté municipale de développer les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) auprès de tous les publics.

Les tablettes leur permettent notamment de naviguer sur le web, jouer, découvrir des applications, profiter de la musique, de la vidéo, de la lecture. Et sont également utilisées pour les différentes initiatives du Service jeunesse : tous les jeunes Orcéens auront accès à ces nouvelles technologies.

**La Fête de l'Internet à Orsay du 10 au 15 mars**

L'EPN proposera une semaine d'animations gratuites. Elles seront l'occasion de mettre en avant les TIC auprès de tous les publics à travers différentes activités et l'utilisation de l'ensemble des matériels de l'EPN : atelier « tablettes numériques » destiné aux seniors, goûter numérique, soirée « Jeux en réseau ». Et une conférence sur les réseaux sociaux en partenariat avec les Médiathèques d'Orsay, présentée par Emilie Ogez, community manager et consultante, formatrice et conférencière en Médias Sociaux.

■ SERVICE JEUNESSE – ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE / 1 TER RUE MAGINOT / 01 60 92 58 85  
 JEUNESSE@MAIRIE-ORSAY.FR / ATELIERMULTIMEDIA@MAIRIE-ORSAY.FR  
 PASS'ÂGE - 14 AV. SAINT LAURENT / ACCUEILJEUNES@MAIRIE-ORSAY.FR / 01 69 29 01 49

**vite dit  
bien dit****L'IUT d'Orsay organise ses portes ouvertes le samedi**

**8 février** De 10h à 17h, les visiteurs pourront découvrir les formations proposées, rencontrer des enseignants, échanger avec des étudiants.

Plus d'infos sur [www.iut-orsay.u-psud.fr](http://www.iut-orsay.u-psud.fr)

**Formation Bafa : il reste une**

**place !** Le Service jeunesse de la mairie organise une formation Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) du 15 au 22 février. Agés de 17 ans minimum, les stagiaires seront encadrés par deux formateurs de l'UCPA Formation. Le tarif sera de 195 €. Le dossier d'inscription est à remplir au Point Information Jeunesse (PIJ). Une liste d'attente pourra être constituée.

PIJ - 1 ter rue Maginot - 01 60 92 58 85 - [jeunesse@mairie-orsay.fr](mailto:jeunesse@mairie-orsay.fr)

**Papilles d'Or 2015 : à vos**

**inscriptions** La date limite d'inscription à la 15<sup>ème</sup> édition des Papilles d'Or est fixée au 28 février. Ce concours, organisé par la CCI de l'Essonne, promeut les commerçants et artisans alimentaires. Comme chaque année, un jury de professionnels et de consommateurs partira à la découverte des participants et de leurs spécialités culinaires.

Infos : [www.lespapillesdor.fr](http://www.lespapillesdor.fr) / CCI Essonne  
 01 60 79 90 13

**Le carnaval d'Orsay** aura lieu cette année le samedi 29 mars.

**Forum Jobs d'été** organisé par le Service jeunesse : 9 avril, de 10h à 19h, à la Bouvèche





VIVRE ENSEMBLE

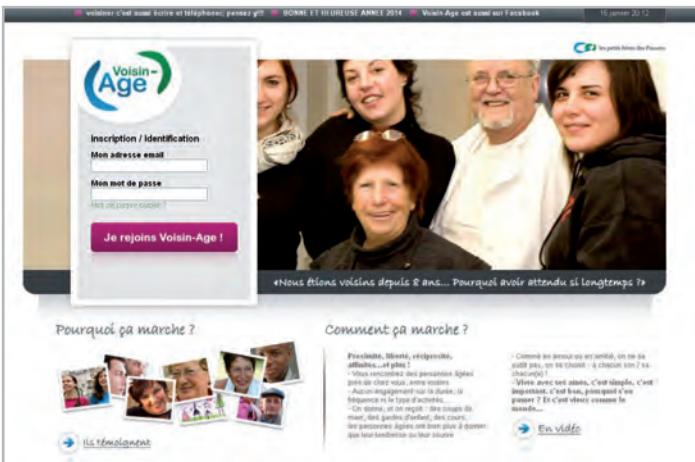
**Le numérique au service de la solidarité**

Etre en lien avec ses voisins âgés, beaucoup d’Orcéens aimeraient pouvoir l’être. Pour les accompagner dans cette démarche, la ville se dote d’un outil numérique facilitateur de lien social : Voisin-Age.

**Voisiner : se rendre visite, fréquenter ses voisins.** Ce verbe a inspiré l’outil Voisin-Age\*, dont la vocation est de favoriser les rencontres entre les générations, d’instaurer des liens d’amitié. Son principe ? « *Former un groupe de voisins autour d’une ou de plusieurs personnes âgées* » indique Ariane Wachthausen, maire adjointe en charge des affaires sociales et vice-présidente du CCAS\*\*. Pour coordonner ce groupe, une plateforme collaborative en ligne existe. L’inscription se fait auprès d’une référente orcéenne via le site ou le CCAS, puis les contacts se créent selon les souhaits et

possibilités de chacun. « *Etre voisin ne signifie pas être bénévole*, précise Giovanni Pandolfo, coordinateur national du dispositif Voisin-Age. *Un bénévole adhère à l’association, tandis qu’un voisin crée simplement un lien amical avec les aînés de son quartier ou de sa ville* ». Voisin-Age permet d’organiser en continu les actions autour des personnes âgées : coups de téléphone, échanges, visites, etc. Et avec un accès confidentiel, les voisins ont aussi l’opportunité de se rencontrer et de partager leur expérience : « *un forum sur lequel ils peuvent échanger existe*, poursuit Ariane Wachthausen. *Un vrai réseau se crée* ». Le tout

peut aussi beaucoup donner. L’outil, interactif et novateur, est porté par la ville : « *l’association ne fait que monter et administrer le volet orcéen de la plateforme* » atteste Giovanni Pandolfo. La finalité de l’outil est simple : renforcer la présence sur le terrain. « *Voisin-Age complète de façon innovante les actions habituelles du CCAS et celles du tissu associatif déjà très présent dans notre ville* » ajoute Ariane Wachthausen. Inventer de nouvelles relations, favoriser les échanges informels et solidaires : tel est donc l’objectif de Voisin-Age, qui permet aussi de développer une vie de quartier.



dans un cadre sécurisé pour tous, et de façon réciproque : la personne voisinée

\*Voisin-Age est un dispositif créé en 2009 par les petits frères des Pauvres

\*\*Centre Communal d’Action Sociale

**VOISIN-AGE EN PRATIQUE**

Une seule condition pour être voisiné(e) : avoir plus de 50 ans.

Tout le monde peut devenir voisin, à tout âge.

Il suffit de s’inscrire gratuitement à un site, comme sur la plupart des réseaux sociaux : ni adhésion, ni cotisation.

L’inscription sur Voisin-Age n’implique pas d’engagement sur la durée. On rencontre ses voisins quand on veut.

Il est possible de choisir les voisins avec lesquels être en relation, selon ses propres critères.

Voisin-Age crée du lien social en toute sécurité : un nouveau voisin doit prouver sa légitimité pour être accepté.

Visites, coups de téléphone, cartes postales, sorties, entraide...tout est possible en fonction des besoins et des possibilités.

■ PLUS D’INFOS : [WWW.VOISIN-AGE.FR](http://WWW.VOISIN-AGE.FR) / [WWW.FACEBOOK.COM/ASSOCIATIONVOISINAGE](http://WWW.FACEBOOK.COM/ASSOCIATIONVOISINAGE)  
CONTACT CCAS : [MISSIONINTERG@MAIRIE-ORSAY.FR](mailto:MISSIONINTERG@MAIRIE-ORSAY.FR)

## PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITOIRE DE LA CAPS : ANALYSER, DIAGNOSTIQUER ET AGIR

**Déplacements, habitat, économie, loisirs : notre vie quotidienne implique l'émission en quantité de gaz à effet de serre (GES). Afin de comptabiliser et de limiter les émissions de GES et sa propre consommation énergétique, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) a chargé le cabinet EXPLICIT de réaliser un Plan Climat Energie Territoire (PCET).**

Cette analyse territoriale porte sur les différents stades de la chaîne énergétique et leurs impacts sur l'environnement. La production et la consommation d'énergie et les émissions atmosphériques sont analysées et mises en lumière sous les angles techniques, économiques et institutionnels.

La première étape du PCET est le Bilan Carbone®. Les résultats de celui-ci montrent que le volume des émissions du territoire de la CAPS s'élève à 30 631 tonnes équivalent (teq) CO2. 63 % des émissions sont constitués par l'élimination des déchets. La collecte et le traitement de ces derniers représentent les 2/3 du volume d'émissions de GES. Hors déchets, le volume des émissions de la CAPS s'élève à 10 620 teqCO2. Le poste « déplacement » est le plus important, recouvrant notamment le service de bus MOBICAPS et les déplacements des usagers des installations culturelles.

### Du bilan à l'action

« A l'issue de la phase de production du Bilan Carbone®, des préconisations et pistes d'actions pour réduire l'impact de la CAPS sur le changement climatique seront discutées, précise Marie-Pierre Digard, vice-présidente en charge du développement durable. Une phase de concertation avec les services et les partenaires sera organisée, associée à la définition d'une politique énergie-climat à l'échelle de la CAPS avec des objectifs précis : économies d'énergie, recours aux énergies renouvelables, exigences du respect des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics, etc. C'est aussi le rôle de l'intercommunalité de mutualiser les ressources des communes afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

### QU'EST-CE QU'UN BILAN CARBONE ?



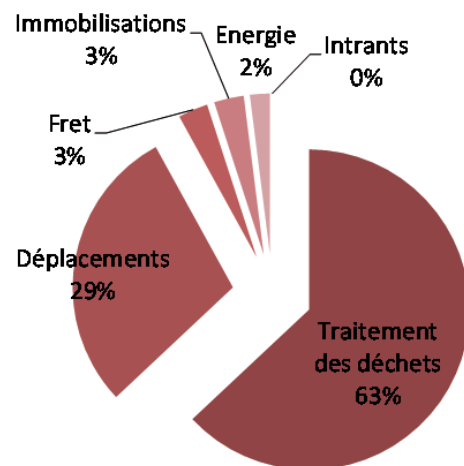
L'outil Bilan Carbone® Territorial analyse l'ensemble des activités et flux du territoire pour les convertir en émissions de gaz à effet de serre sur une année civile. Cet outil permet d'estimer les émissions liées aux activités internes du territoire, mais aussi celles liées aux différents flux entrants, sortants et traversants. Les résultats sont exprimés en tonne équivalent CO2.

### REPÈRES

**1 TONNE ÉQUIVALENT CARBONE (3,67 TONNES ÉQUIVALENT CO2) CORRESPOND À :**

- 20 ALLERS-RETOURS PARIS / BORDEAUX EN AVION
- 14 000 KM EN VOITURE EN VILLE
- 1 AN DE CHAUFFAGE POUR UN F3

### Analyse des émissions de GES (Gaz à effet de serre)



Source : CAPS

### CRÉATION D'UNE ZONE DE PROTECTION NATURELLE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

Une zone de protection naturelle agricole et forestière (ZPNAF) du Plateau de Saclay a été instituée par le décret n°2013-1298 du 27 décembre 2013. Après une phase d'enquête publique du 12 mars au 14 avril 2012, le décret instaure la préservation de 2469 hectares.

CONSEIL DE QUARTIER DE MONDÉTOUR

**Avenues des Bleuets et des Coquelicots : bilan de l'expérimentation**

Suite à la concertation avec les riverains et aux conclusions relatives à l'expérimentation mise en place avec recueil d'avis, la municipalité va modifier certains paramètres de circulation des avenues des Bleuets et des Coquelicots.

**Rappel de l'historique**

L'allée des Piverts voit un passage important de véhicules. Les avenues Bleuets, Coquelicots et de la Concorde, proches de cette allée, étaient le théâtre de diverses gênes : accrochages, vitesse excessive. Suite à la sollicitation du Conseil de quartier par les riverains, une étude avait donc été lancée sur un endroit bien localisé en fonction d'un problème bien spécifique. Une expérimentation s'ensuivit. La première phase, lancée en juin 2012, avait mis l'avenue des Coquelicots en sens unique, afin de limiter les bouchons au niveau de l'avenue des Bleuets et de l'allée des Piverts. La seconde phase, lancée en juillet 2013, mettait également l'avenue Bleuets en sens unique, dans le sens de circulation des bus. Chacune de ces phases fût évaluée de façon précise : comptages, manuels et mécaniques, du nombre de véhicules, et analyse du sens de circulation. Et ce en prenant en compte divers paramètres : horaires, période de vacances scolaires, saison. Objectif : mesurer l'intensité du problème et adapter les décisions. Après une concertation poussée - Conseil de quartier, Commission mobilité, échanges de courriers, rencontre entre le maire et certains riverains – et une analyse empirique de la situation, **la décision finale a été prise.**

**La concertation a permis de fédérer la population autour du projet d'amélioration, d'avancer ensemble**

Yann Ombrello  
Conseillère municipale,  
Référente du Conseil de quartier de Mondétour

**Conformément au plan : l'avenue des Coquelicots restera en sens unique, celle des Bleuets sera remise en double-sens, un stop à l'angle des Bleuets et des Coquelicots sera placé, et un passage piéton au début de l'allée des Piverts sera créé.**

Cette nouvelle organisation, qui vise donc à répondre à un problème précis et localisé, sera mise en place fin février 2014. Elle apportera de la fluidité dans la circulation, et plus de sécurité et de tranquillité aux riverains.



## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

## Le plaisir de « Lire et faire lire » entre générations

**Le dispositif Lire et faire lire s'intègre dans les actions municipales en direction des élèves des écoles élémentaires. Objectif : faire bénéficier ces derniers d'une activité de lecture durant la pause méridienne\*.**

Plaisir de lire, plaisir de partager. Telle est la devise du programme Lire et faire lire. Ce dispositif met en relation des bénévoles de plus de 50 ans et des écoliers afin de transmettre le goût de la lecture et de développer l'échange intergénérationnel. A Orsay, sa mise en place depuis novembre est née de la «volonté de faire profiter les enfants d'activités ludiques et de qualité durant la pause méridienne\*» indique Elisabeth Delamoye, adjointe au maire chargée de la petite enfance, des affaires scolaires et périscolaires. Cette activité est destinée aux élèves des cours préparatoires : un groupe constitué de six enfants maximum, volontaires, bénéficie d'une séance par semaine. « Les enfants s'engagent pour six semaines, ce qui permet d'installer des rituels et d'installer une relation durable avec le bénévole », complète madame Colin, directrice de l'école élémentaire du Centre. Dans un lieu unique et calme, le bénévole, formé par l'UDAF\*\*, lit une histoire et échange avec les enfants. « Mon but est de donner, de partager, comme une grand-mère, s'enthousiasme Monique Patané, bénévole à Orsay. Les séances sont souvent empreintes de complicité. »



seur et la Ligue de l'enseignement de l'Essonne, représentée par Benjamin Cailleau. « L'AFO est la déclinaison locale de l'UDAF\*\*, précise Jeanine Levasseur, trésorière et référent Lire et faire lire de l'association. Elle fait le lien entre la mairie et l'UDAF\*\* et la Ligue de l'enseignement, elles-mêmes mandataires de Lire et faire lire. » Ses missions : promouvoir le dispositif, recruter, gérer et suivre les bénévoles. « La municipalité est quant à elle en lien avec les établissements scolaires » poursuit madame Delamoye pour qui « le rôle de l'AFO est essentiel ». Une synergie entre divers acteurs pour que le programme puisse exister à Orsay. Car comme le dit si bien Alexandre Jardin, co-fondateur de Lire et faire lire : « C'est en faisant coopérer les institutions, (...) et les associations d'intérêt général que nous pourrions gagner la bataille de la lecture (...). Isolément, nous sommes tous moins forts ».

\* Pause du midi, entre 11h30 et 13h30

\*\* Union Départementale des Associations Familiales, déclinaison départementale de l'UNAF (nationale) et représentée localement par l'AFO

L'activité Lire et faire lire est rendue possible à Orsay grâce à l'engagement de cinq bénévoles : mesdames Devilleneuve, Jarno, Michelet et Patané, et monsieur Imbert. Si comme eux, vous souhaitez connaître des moments de complicité avec les enfants, contactez l'AFO.

■ CONTACT AFO POUR DEVENIR BÉNÉVOLE LIRE ET FAIRE LIRE :  
01 60 92 57 56 / JLEVASSEUR2@WANADOO.FR  
WWW.UDAF91.FR / WWW.LALIGUE91.COM

## Une dynamique collaborative au service des enfants

Pour parvenir à développer Lire et faire lire dans les écoles d'Orsay, un partenariat avec diverses structures est indispensable : les directions des écoles élémentaires, l'UDAF\*\* de l'Essonne représentée par Sylvie Bourgeais, l'Association des Familles d'Orsay (AFO), représentée par Jeanine Levas-

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle dirigé vers des enfants (écoles primaires et autres structures éducatives). Ce programme, porté par l'association nationale du même nom, est créé en 1999 par Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénéé, ancien Président du Relais civique. Il est développé dans chaque département par des coordinateurs de la Ligue de l'Enseignement et de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). Lire et faire lire poursuit un objectif éducatif et culturel autour de la lecture, du livre et de la littérature, et un objectif destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.

■ Lire et faire lire, 3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 7 - 01 43 58 96 23 (fax)  
[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

**« En fin de première période d'activité, les enfants ont hâte de savoir lire ! »**

*Madame Augé, enseignante de CP à l'école du Centre*

**« Les enfants sont plus à l'aise au fil des jours »**

*Marine Thibault, animatrice référente à l'école du Guichet*

**« L'activité est bien cadrée. Et la relation entre les générations est très positive ! »**

*Nadège Lepert, animatrice référente à l'école de Mondétour*

**« On découvre des livres qu'on ne connaît pas et on nous raconte de belles histoires »**

*Alix, Raphaëlle, Jeanne et Charles, élèves de CP*

## ARTS

## La musique au service de la planète

**Les Amis de la Musique et de la Terre, association orcéenne créée en novembre 2012, travaille à établir des relations harmonieuses entre l'Homme et la Nature avec les moyens de l'art, de l'éducation et de la science. Ses fondateurs, musiciens professionnels, nous expliquent leur démarche.**

« L'art élève l'esprit des gens ». Telle est la conception de Darina Maleeva-Lecomte de la Bretonnerie, de son époux Xavier, et de sa sœur Nina Maleeva, fondateurs de l'association les Amis de la Musique et de la Terre (A.M.T). Tous trois musiciens reconnus sur la scène internationale, ils souhaitent stimuler l'apprentissage musical en lien avec la Nature. Pour cela, Darina, Nina et Xavier donnent des cours de musique, individuels et de groupe, et préparent aux concours internationaux : « L'enfant est l'avenir de la planète : il doit être sensibilisé à sa sauvegarde, dès son plus jeune âge ». Association ouverte

à tous, les A.M.T. ont aussi pour but de vulgariser la musique classique, en proposant un répertoire de styles et d'époques variés : « De tous temps, les compositeurs ont été inspirés par la nature pour créer leurs œuvres musicales » confirme Darina. Des concerts sont ainsi orga-



nisés, durant lesquels « les œuvres sont expliquées afin de susciter un intérêt pour la thématique environnementale ». Et ce, dans différents lieux : maisons de retraite, hôpitaux, etc. Objectif : faire vivre la

musique là où elle n'a pas l'habitude d'aller.

### Dans la continuité de « Music and Earth »

L'idée d'associer Musique et Terre vient de Bulgarie, pays natal de Darina et Nina : « notre mère, pianiste, et notre père, minéralogiste, ont fondé en 1993 le concours international "Music and Earth" ». Destiné aux compositeurs et instrumentistes de tous niveaux et de tous continents, ce concours est organisé à Sofia chaque 22 avril, journée mondiale de la Terre. Sa finalité : stimuler les efforts et encourager les jeunes talents. Et toujours en promouvant la sauvegarde de la planète.

■ LES AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA TERRE : [AMT.ASSOCIATION@YAHOO.FR](mailto:AMT.ASSOCIATION@YAHOO.FR)  
06 50 93 53 41  
PROCHAIN CONCERT À ORSAY: DIMANCHE 9 FÉVRIER À LA BOUVÊCHE (voir sOrtir ! rubrique « Musique, danse, concerts »)

## vite dit bien dit

### SNL recherche des bénévoles

Le groupe d'Orsay de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) accompagne en permanence six familles en logement temporaire. Afin de remplir au mieux leurs missions, SNL a besoin de quelques bénévoles supplémentaires. Les accompagnants fonctionnent en duo et sont conseillés par un travailleur social. Ils participent à l'action de SNL en soutenant les familles dans leur parcours vers le logement stable ou en donnant un peu de leur temps.

Prenez contact avec Giancarlo Zanni, responsable local : 40 rue du Parc, Orsay / 06 08 42 03 98.  
[www.snl-union.org](http://www.snl-union.org)  
[contact@snl-union.org](mailto:contact@snl-union.org)

### ENGAGEMENT LYCÉEN

### Tous sur scène pour l'Unicef

Le 15 mars prochain, un concert au profit de l'Unicef se tiendra sur le campus d'Orsay. Porté par Claire Lepault, lycéenne de 17 ans à Blaise Pascal, ce concert sera conjointement proposé par l'orchestre du lycée et par l'Orchestre Symphonique du Campus d'Orsay (OSCO). « L'orchestre du lycée, dirigé par Thibaut Capelle, jouera une première partie jazz, complète Claire Lepault, tandis que l'OSCO proposera une seconde partie classique ». Dirigé par Martin Baral, l'OSCO jouera notamment le Boléro de Ravel. Ambassadrice Unicef depuis septembre dernier, Claire a eu pour mission de créer un événement à l'échelle locale. Ses objectifs : informer des actions de l'association et récolter des fonds. Soutenue notamment par le Conseil de Vie Lycéenne, l'Office du tourisme de la Vallée de Chevreuse, et la municipalité d'Orsay, Claire espère bien faire naître des vocations. Musicales et associatives.

■ CONCERT DE SOUTIEN À L'UNICEF : SAMEDI 15 MARS, 20H30. AMPHITHÉÂTRE DE MATHÉMATIQUES HENRI CARTAN (BÂTIMENT 427) DU CAMPUS D'ORSAY.

TARIFS : 10 EUROS PAR ÉTUDIANT / 12 EUROS PAR ADULTE



# Conservatoire de la Vallée de Chevreuse

## Un établissement à la croisée de la ville et de la faculté

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Vallée de Chevreuse, établissement d'enseignement artistique labellisé depuis 1979, dispense aujourd'hui ses enseignements sur 23 sites. Cette dispersion, qui nuit parfois à la qualité des enseignements, rend aussi la gestion de l'établissement coûteuse, son organisation difficile et ne répond pas aux nouveaux critères de labellisation. Pour y pallier, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay a voté la création d'un nouvel équipement. Unique, moderne et fonctionnel, il verra le jour à Orsay en 2016.



Musique, danse, théâtre. Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Vallée de Chevreuse offre une palette d'activités riche et diversifiée. Et ce grâce au label « rayonnement départemental » qui lui permet d'être soutenu par le Ministère de la Culture (DRAC Ile-de-France). Mais avec des lieux d'enseignement dispersés, cette spécificité était en danger. Le projet d'un nouvel équipement a donc vu le jour. Objectifs : **conserver le label, améliorer les conditions d'enseignements et d'accueil des élèves, et donner une plus grande visibilité à l'établissement.** Ce projet a été adopté à l'unanimité par les élus des 11 villes de la CAPS\*, qui est maître d'ouvrage et finance l'opération, avec des subventions de la Région Ile-de-France et du Conseil général de l'Essonne. Il prévoit la réalisation d'un équipement sur un site unique, situé sur le territoire de la commune d'Orsay, à l'entrée Est de la faculté : un emplacement idéal de par son accessibilité. Le nouveau CRD, avec une surface utile de près de 4000 m<sup>2</sup>,

**Un site unique, situé sur le territoire de la commune d'Orsay, à l'entrée Est de la faculté : un emplacement idéal de par son accessibilité.**

offrira des conditions idéales à la pratique d'activités musicales, théâtrales et chorégraphiques.

### Un projet abouti né de partenariats

Pour voir aboutir un tel projet d'envergure, des partenariats ont été nécessaires : CAPS\*, municipalité, Département, Région, ministères, service France Domaine, université et faculté. Les 4 000 m<sup>2</sup> de surface sont ainsi issus d'une parcelle de l'Etat attribuée à l'université Paris-Sud, et mise à disposition de la CAPS, avec l'autorisation de l'Etat. Le calendrier actuel prévoit le lancement de la réalisation début 2015 avec une ouverture du nouveau bâtiment à la rentrée 2016. Son extension Danse et Art Dramatique sera livrée en 2019. L'auditorium pourra être utilisé par les services de l'université pour diverses rencontres : le CRD constituera ainsi une interface de choix entre Orsay et le campus.

\*Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay

## 3 questions à ...



**Michèle Viala, adjointe au maire en charge de la Culture à la Mairie d'Orsay**

**Quels sont selon vous les intérêts pour Orsay de ce nouveau CRD ?**

Il était primordial de lancer un nouveau projet pour le Conservatoire de la Vallée de Chevreuse. Le label « rayonnement départemental » doit se renouveler prochainement : des critères très précis sont exigés par le ministère de la Culture, comme celui de proposer des locaux adaptés. Avec

cette nouvelle dynamique, le renouvellement pourra se faire dans de bonnes conditions. Par ailleurs, parmi les 1036 élèves que compte le Conservatoire, près de 360 vivent à Orsay : ils bénéficieront de bonnes conditions d'enseignement et de pratique artistique, et du maintien du Conservatoire dans leur ville.

**En ce qui concerne l'action culturelle ?**

Le nouveau CRD proposera des lieux et des équipements adaptés et de qualité. Il servira aussi de ressource en termes de moyens, de lieux et d'équipements pour les pratiques culturelles à Orsay. Les deux grands rendez-vous municipaux que sont le « Week-end Jazz » et le « RDV Musiques et Danses contemporaines » bénéficieront de cette nouvelle dynamique.

**Cette implantation permettra-t-elle de créer de nouvelles relations avec l'université ?**

C'est aussi l'un des objectifs de ce projet. Le nouveau CRD sera implanté à l'entrée du campus : il sera un lien concret entre l'université et la ville et ses habitants. De plus, l'auditorium pourra également être utilisé comme lieu de conférences, de rencontres par divers acteurs universitaires, associatifs. Les Orcéens et l'université auront un lieu commun de rencontres et d'échanges.

## POints de vue



**Sylvie Retailleau, doyenne de la faculté des sciences d'Orsay**

« (...) l'Université a vocation à créer et à diffuser la culture sous les formes les plus variées (...). (...) Le CRD sera un véritable lieu de vie et d'animation de la vie locale et culturelle (...). Son implantation à l'entrée du campus profitera pleinement de la dynamique que nous impulsions actuellement dans la vallée afin de développer un ensemble Arts-Sciences et Culture (...). Des projets communs pourront voir le jour entre les étudiants ou les scientifiques de la faculté des sciences et les élèves ou les professeurs du conservatoire. »



**Isabelle Thomas, présidente de l'association de parents d'élèves Polyphonia**

« Notre association, créée il y a 13 ans, attendait ce projet depuis longtemps. Le fait de créer un équipement de grande qualité sur un site unique est une grande avancée. (...) Le CRD étant aussi un établissement d'enseignement supérieur, il trouvera sa place au sein de l'université. Et pourra créer des liens avec le CFMI\* Pais-Sud, situé également à Orsay (...) »

\*Centre de Formation des Musiciens Intervenants



**Gilles Métral, directeur du CRD de la Vallée de Chevreuse**

« Ce projet, adopté unanimement par tous les acteurs concernés, était indispensable pour que le CRD de la Vallée de Chevreuse puisse continuer d'exister. La multitude de sites étant très problématique pour tous, il était vital de créer un lieu unique, accessible et toujours de proximité. (...) Le nouveau CRD offrira aux élèves et aux enseignants des trois disciplines la possibilité de travailler ensemble, et en transversalité. Il est aussi une opportunité pour une programmation culturelle développée et épanouie, dans un vrai lieu de vie, ouvert sur l'extérieur. »



**Marie Klein, professeur de harpe au CRD de la Vallée de Chevreuse**

« Pour ses 50 ans, le conservatoire pourra enfin bénéficier d'un bâtiment central spacieux, idéalement situé (...) ! Les élèves et professeurs travaillent dans une vingtaine de locaux éparpillés (...) c'est dire si un grand édifice est attendu par nous tous : il sera évidemment plus simple de jouer ensemble en étant au même endroit... Le fait qu'il soit accessible si facilement en RER, bus, vélo, etc. est aussi un atout considérable pour le millier d'élèves (...) et les équipes pédagogique et administrative. (...) »



# de la Vallée de Chevreuse

## Le projet architectural

Le 6 décembre dernier, un jury, composé notamment d'élus d'Orsay et de la CAPS, a proposé à l'unanimité le maître d'œuvre chargé du projet de construction. Le lauréat est l'**Atelier Novembre (Paris)**, réalisateur d'espaces culturels et choisi notamment par la ville de Paris comme maître d'œuvre des travaux de réhabilitation du Cent Quatre.

### Le futur CRD :

- un grand parvis et un hall d'accueil
- 42 salles de formation musicale individuelle ou collective
- 1 auditorium de 300 places
- 4 studios de danse
- 2 salles de théâtre
- des locaux administratifs, logistiques et techniques



A l'entrée Est du campus de l'université Paris-Sud : le bâtiment sera implanté à l'entrée de la faculté des sciences, en bordure de l'Yvette. Et à 300 m de la gare RER B d'Orsay-Ville et à proximité de la ligne 7 du réseau Mobicaps. Il s'agit d'une parcelle très paysagée, située derrière le poste de garde, le long de la voie principale du campus vallée et face au restaurant du personnel universitaire.

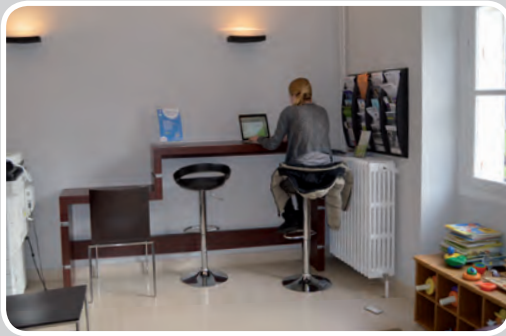
### Le CRD de la Vallée de Chevreuse c'est...

- 3** disciplines : musique, danse et théâtre
- 5** orchestres de niveaux et pratiques différents
- 82** personnels enseignants, techniques et administratifs
- 150** représentations par an
- 854** heures de cours hebdomadaires
- 1036** élèves

### CALENDRIER DE L'OPÉRATION

- Juillet 2012 – Mai 2013 : définition du programme
- Juin 2013 : lancement du concours d'architecture
- 6 décembre 2013 : choix du lauréat du concours d'architecture Atelier Novembre
- 19 décembre 2013 : le projet est adopté à l'unanimité par le conseil communautaire de la CAPS
- **Premier semestre 2014** : mise au point du projet
- **Second semestre 2014** : permis de construire et consultation des entreprises
- **2015-2016** : travaux
- **Rentrée 2016** : livraison CRD
- **2018 – 2019** : extension Danse et Théâtre





## Nouvel espace wi-fi à l'Hôtel de ville : du 100% fait maison !

Les services techniques de la ville ont entièrement conçu le mobilier du nouvel espace wi-fi & attente à l'Hôtel de ville. 3 places dédiées, dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite (normes PMR), avec branchements électriques. Plus de confort, et plus de confidentialité pour les usagers. Un dispositif gagnant-gagnant et 100% fait-maison qui s'intègre dans la démarche de labellisation qualité de notre service public.

## Orsay sous les sapins



Le village d'Orsay sous les sapins a fermé ses portes mercredi 1er janvier, après 19 jours de festivités. Au programme des derniers jours (entre autres !) : lâcher de bulles de savon et tirage au sort avec à la clé un tableau de l'artiste orcéen Arnaud Grappin et un voyage en Croatie...



## Vendredi 20 décembre - Inauguration du bassin extérieur du stade nautique

David Ros, maire d'Orsay, en présence de David Bodet, président de la Communauté d'Agglomération.



## Spectacle Bizavous - du 21 décembre au 4 janvier



Une pièce originale de la compagnie *Coups de Théâtre*, écrite par une Orcéenne, Nathalie Sauvagnac, jouée 11 fois de suite, devant plus de 600 spectateurs !

## Samedi 11 janvier - Exceptionnel : Hubert Reeves au cinéma



A l'occasion de ses 20 ans, le cinéma Jacques Tati a eu l'honneur de recevoir Hubert Reeves, astrophysicien de renommée internationale, lors de la projection de 2 documentaires.



Président de l'association « Humanité et biodiversité », Hubert Reeves alerte aujourd'hui sur l'urgence à sauver la planète, plus menacée par l'homme que par d'hypothétiques prophéties mystiques.

## Vendredi 10 janvier - Les médaillés de la ville 2014

**Le 10 janvier, le maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux aux Orcéens. Gymnase Marie-Thérèse Eyquem, plusieurs centaines de personnes sont venues assister à la cérémonie. A cette occasion, six Orcéens ont reçu la médaille de la ville. Celle-ci honore les femmes et les hommes qui contribuent au développement et au rayonnement d'Orsay.**

### Alain Sourzac

#### Un investissement sportif et citoyen de tous les instants

Depuis 1983, Alain Sourzac s'investit dans le Club Athlétique d'Orsay (C.A.O), et plus particulièrement dans la section « tir à l'arc », dont il a été trésorier, président et vice-président. Depuis 2009, Alain Sourzac est membre d'honneur du C.A.O. Et, en ayant toujours d'excellentes relations avec la mairie et ses différents services, il répond toujours présent pour participer aux divers événements.



### Christine Guihard

#### La lecture publique comme fer de lance

Bibliothécaire à Orsay de mai 1976 à mai 1999, Christine Guihard est arrivée à ce poste un peu par hasard. D'abord bénévole de la bibliothèque associative, elle passe, poussée par ses collègues bénévoles, le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire. Le tout en élevant quatre enfants. En 1982, Christine Guihard devient directrice de la bibliothèque fraîchement municipalisée. Ce qu'elle retient de ces années passées à la bibliothèque ? Le côté très humain du métier.



### Michel Thouvenot

#### Un chevalier de l'écriture

Michel Thouvenot, Vézélien d'origine, en est à son quatrième livre autoédité : *Un singulier chevalier*. Ce roman raconte l'histoire de Vézelay, ville de l'Yonne, essentiellement au 12ème siècle, à travers la vie et les aventures d'un jeune homme valeureux, Bertrand, devenu à la fois chevalier et bâtisseur de cathédrale. Michel Thouvenot aime profondément Vézelay, les Bois de la Madeleine et les forêts environnantes.



### Jacqueline Moulin

#### La passion du travail et de la bonne conduite

Persévérance, abnégation et fidélité : trois mots pour décrire le parcours professionnel et personnel de la gérante de l'auto-école Jean Moulin, rue Charles de Gaulle. Jacqueline Moulin s'y consacre depuis près de 50 ans. Très attachée à Orsay, elle reste discrète et modeste. Et malgré les épreuves, continue d'exercer un métier qui la passionne.



### Stéphane Pannetrat

#### L'innovation au cœur

Ingénieur en électronique, Stéphane Pannetrat, diplômé de l'école Polytech Paris-Sud, développe sa carrière dans l'industrie des télécommunications. Entrepreneur dans l'âme, c'est en 2010 qu'il crée à Orsay, avec trois autres associés, la start-up ART-Fi. Cette société innovante propose aux industriels des services et des produits experts en électromagnétisme.

Médaille remise par Mme Maud Olivier, députée de l'Essonne.



### Jean-Pierre Bourguignon

#### Excellence, pragmatisme et disponibilité

Diplômé de l'Ecole Polytechnique en 1966, Jean-Pierre Bourguignon, mathématicien, a rejoint le CNRS en 1969. Son domaine de prédilection : la géométrie différentielle, et en particulier la courbure de Ricci. Il a enseigné la relativité générale à l'Ecole Polytechnique jusqu'en 2012, tout en exerçant diverses fonctions : président de la Société de Mathématiques de France, second directeur de la Société Européenne de Mathématiques, puis directeur de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques. Jean-Pierre Bourguignon est président du Conseil Européen de la Recherche.

Médaille remise par M. François Lamy, ministre délégué à la Ville.





La réglementation en matière de communication pré-électorale s'applique depuis le 1er mars 2013 (Code électoral L52-1 et L52-8)

ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE      ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

**PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE.  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
DES 23 ET 30 MARS 2014**

Dans un souci de neutralité et de responsabilité, David Ros et la majorité municipale ont fait le choix de ne pas s'exprimer dans ce numéro.

Dans cette même démarche, le magazine municipal ne sera pas publié le mois des élections. Seul votre encart « sOrtir ! » sera distribué dans les boîtes aux lettres en mars.

La boîte de pandore,

Vendredi soir 11 janvier, le Maire présentait ses vœux aux Orcéens dans le gymnase MT Eyquem aux sols rénovés pour cause d'inondation pluviales. Après un court film, tremblotant, aux couleurs agressives, montrant en vrac et très rapidement ce qui s'est passé à Orsay en 2013, le Maire, année d'élection oblige, nous a annoncé tout ce dont il ne parlerait pas ( bilan de son mandat, sa politique...), en le mentionnant, bien évidemment. Si le film avait été très court le discours du Maire, prononcé sur une estrade devant une majorité au garde à vous, étoffée du maire de Palaiseau, Pdt de la CAPS, M. Bodet, du Député de la circonscription, maire des Ulis, Meme Olivier, et excusez-nous du peu, du Ministre de la Ville, M. Lamy, ex Maire de Palaiseau et ex Pdt de la CAPS, a été très long, reprenant dans un inventaire à la Prévert toutes les actions et réalisations de l'année (baisse des impôts, poursuite du remboursement de la dette, travaux.....de tous ordres en tous lieux (énumération des rues ayant fait l'objet d'une rénovation, bâtiments de écoles, cour de l'école du centre....), festivités ( fête de la culture, du sport, illuminations et divertissement de Noël prolongés d'une semaine cette année....)pour culminer avec le branchement, cette même semaine et pour la première fois, de 2 internautes à la fibre optique. L'occasion était trop belle pour s'arrêter en si bon chemin et le Maire en a profité pour faire la publicité de 3 nouveaux commerçants en signalant au passage que l'un offrait le champagne du buffet, l'autre la charcuterie et le 3ème les douceurs. Rien n'a changé depuis plus de 2000 ans, offrez du pain et des jeux à la foule pour la distraire et capter son attention sur des sujets annexes pour qu'elle ne réfléchisse pas et ne cherche pas l'essentiel, caché sous les paillettes.

MH AUBRY ; S. PARVEZ et J. VITRY

.....  
Madame, Monsieur, Chers Orcéens,

Lorsque l'on immerge complètement un flacon vide, l'air s'en échappe sous forme de bulles, belles à éblouir. Lorsqu'elles éclatent, il ne reste pour certains que des lendemains qui déchantent avec des cachets à avaler.

L'effervescence promise ne doit pas vous faire oublier certains éléments factuels. **A trop vouloir cumuler les mandats** (conseil municipal, général, communautaire), les fonctions (Maire d'une ville, vice présidences de plusieurs assemblées, tes présidences d'agences multiples), ainsi que les rémunérations concomitantes, il faut, puisque les journées ne font jamais que 24 heures : engager (aux frais du contribuable) des collaborateurs supplémentaires et déléguer les prises de décisions jusqu'à les rendre contradictoires.

La dispersion conduit inéluctablement à négliger l'essentiel : entretenir un trottoir, réparer une barrière défaillante, ravaler le bon mur, arracher les mauvaises herbes, déneiger, soutenir les écoliers fragiles, aider les personnes âgées, répondre aux courriers des administrés, éviter les guerres de voisinage pour des enjeux urbanistiques, garder une cohérence territoriale, ne pas hypothéquer l'avenir d'une rue ou d'un quartier, défendre les intérêts de la commune au sein de certaines instances. Privilégier le fond et non la forme. En résumé, **garder le sens du service au tout public**, avoir une vision claire et agir en conséquence.

Croyez, Madame, Monsieur, Chers Orcéens, qu'avec nous, nos actions vous seront dédiées.

Béatrice Donger-Desvaux, Guy Aumette, Hervé Charlin, Benjamin Lucas-Leclin et Jean-Christophe Péral  
orsay2014@free.fr

# carnet

## Bienvenue à nos nouveaux Orcéens !

*Eléa Boni—Prével le 14 décembre 2013 / Alice Pirot le 15 décembre 2013 / Selene Colbeau-Justin le 16 décembre 2013 / Titien Hatry le 19 décembre 2013 / Clément Grandidier le 20 décembre 2013 / Cosmo Garrido le 26 décembre 2013 / Alice Ducouso Ganjehi le 28 décembre 2013 / Maëlle Reine—Morel le 30 décembre 2013 / Faustine Dartevelle le 31 décembre 2013 / Thomas Imbert le 31 décembre 2013 / Matthew Josseaume le 6 janvier 2014 / Ilya Krivocheïne-Chouvalov le 7 janvier 2014 / Aminata Cau le 8 janvier 2014 / Mayliss Petit le 8 janvier 2014 / Bilal Said Mdahoma le 12 janvier 2014*



Thomas Imbert, né le 31 décembre

## Félicitations aux jeunes mariés

*Julien Balula Monteiro et Inés N'Go le 28 décembre 2013 / Denis Lacroix et Marcella Grasso le 3 janvier 2014 / Philip Graber et Kirsten Schubel le 11 janvier 2014*

## Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

*Jacqueline Barbier le 7 décembre 2013 / Madeleine Pascal le 7 décembre 2013 / Monique Jarriges le 12 décembre 2013 / Jacques Rouh le 18 décembre 2013 / Monique Gourmel le 19 décembre 2013 / Françoise Annotiau le 21 décembre 2013 / Robert Palbras le 21 décembre 2013 / Marie Altmann le 22 décembre 2013 / Thisokumar Kanagarasa le 22 décembre 2013 / Claude Rambert le 22 décembre 2013 / Jeanine Dramis le 23 décembre 2013 / Colette Diény le 25 décembre 2013 / Fernande Chouette le 2 janvier 2014 / Madeleine Tessier le 2 janvier 2014 / André Gros le 10 janvier 2014 / Eva Lejeune le 10 janvier 2014 / Henriette Journau le 11 janvier 2014*

## Recensement de la population : derniers jours pour remettre les questionnaires

Le recensement de la population se déroule actuellement auprès d'une partie de la population d'Orsay. Les personnes concernées cette année par cette opération ont reçu une feuille de logement pour le foyer, un bulletin individuel pour chaque personne habitant dans le logement, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions posées.

**Attention : une fois remplis, ces questionnaires doivent**

**être remis à la mairie au plus tard le samedi 22 février.**

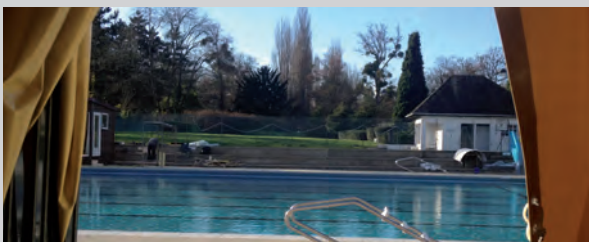
Grâce aux réponses collectées, l'Insee sera en mesure de calculer le nombre d'habitants de la commune et de fournir des statistiques précises qui permettront ensuite d'adapter les équipements publics (écoles, crèches, maisons de retraite ...) aux besoins de chacun.

Renseignements complémentaires à la mairie : 01 60 92 80 64

## Relais Assitantes Maternelles / LAEP

Le RAM et le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) seront fermés du 24 au 28 février, et du 21 au 25 avril.

**Stade nautique : compétition le 9 février, bassins exceptionnellement fermés.** Le CAO organise une compétition le dimanche 9 février au stade nautique. Les bassins seront fermés au public à partir de 13 h.



**Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) ou sur demande à : [secretariatgeneral@mairie-orsay.fr](mailto:secretariatgeneral@mairie-orsay.fr) / 01 60 92 81 92**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE  
MERCREDI 12 FÉVRIER - 20 H 30**

## menus du mois

**Lundi 3** - Pamplemousse / Bœuf Mode et **carottes Vichy** / Babybel et crêpe sucre ou confiture

**Mardi 4** - Velouté aux champignons / Rôti de porc au thym, **frites** et Ketchup / **Yaourt nature** et fruit

**Mercredi 5** - Salade de pommes de terre / Filet d'hoki meunière, citron et purée de brocolis crémée / Edam et fruit

**Jeudi 6** - Salade d'endives aux pommes / Couscous poulet, merguez et semoule et ses légumes / Camembert et entremets chocolat

**Vendredi 7** - Concombre vinaigrette / Omelette au fromage et printanière de légumes / Yaourt aromatisé et compote pommes

**Lundi 10 - Salade verte** / Sauté de bœuf aigre douce et riz cantonnais / Fromage blanc et compote

**Mardi 11** - Pizza / Poulet rôti et **haricots verts** persillés / Samos et **fruit**

**Mercredi 12** - Sardines à l'huile / Rôti de veau et tagliatelles sauce tomate / Yaourt aux fruits et fruit

**Jeudi 13** - Potage de légumes / Filet de saumon à la crème et poêlée bretonne / Cantal et semoule au lait

**Vendredi 14** - Salade Coleslaw / Tartiflette / Coulommiers et salade de fruits frais

**Lundi 17** - Taboulé / Emincé de poulet à l'estragon et **chou-fleur** / Mimolette et **fruit**

**Mardi 18 - Salade verte** au Gouda / Spaghetti bolognaise / Fromage blanc et pomme au four

**Mercredi 19** - Potage de légumes / Rôti de porc aux pommes et purée de carottes au cumin / Morbier et gâteau au yaourt

**Jeudi 20** - Betteraves vinaigrette / Blanquette de veau et blé / Yaourt aromatisé et fruit

**Vendredi 21** - Concombre bulgare / Cassolette merlu sauce dieppoise et **épinards** béchamel, riz / Emmental et fruit

**Lundi 24 - Carottes** râpées / Sauté d'agneau et haricots blancs à la tomate / Petits suisses aromatisés et compote

**Mardi 25** - Duo « tomate salade Iceberg » / Brochette de poisson sauce Aurore, ratatouille et semoule / Pyrénées et banane au coulis chocolat

**Mercredi 26** - Salade d'avocat / Gratin de pâtes au jambon / Fromage blanc et fruit

**Jeudi 27** - Riz niçois / Escalope de poulet au jus, émincé d'endives à la crème et pommes de terre / Saint-Paulin et **fruit**

**Vendredi 28** - Velouté aux champignons / Tian de bœuf (riz, courgette, tomate) / Chanteneige et ananas frais

## consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

**PERMANENCE AVOCATS  
AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE**  
 Mercredi 12 février de 17 h à 19 h  
 Chaque samedi de 10 h à 12 h  
 Uniquement sur rendez-vous 48 heures à l'avance 01 60 77 55 51

**PERMANENCE CONSEILLER INFO  
ÉNERGIE**

Du fait de l'emménagement de l'ATEPS à Orsay, vous pouvez désormais rencontrer le conseiller info-énergie au 4 boulevard Dubreuil, près de la gare de RER Orsay-Ville.

L'ATEPS vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous : 01 60 19 10 95 - www.ateps.fr

**PERMANENCE DE M. EVRARD  
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE  
CANTON D'ORSAY-BURES**  
 Renseignements en mairie :  
 01 60 92 80 00

**PERMANENCE DE MAUD OLIVIER  
DÉPUTÉE DE L'ESSONNE**  
 Plusieurs permanences chaque semaine dans la circonscription. Uniquement sur rendez-vous au 01 64 46 34 19

**PERMANENCE DE DAVID ROS  
CONSEILLER GÉNÉRAL  
VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL  
GÉNÉRAL**  
 Sur rendez-vous au  
 01 60 91 73 15

## pratique

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 11, mercredi 12, jeudi 13 février  
 Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs

### COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les lundis 10 et 24 ou mardis 11 et 25 / Attention, horaires d'hiver : collecte tous les 15 jours.

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants et vos déchets sur les trottoirs.

**EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ :** Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

### PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

Dimanche 2 : 11, place de la Mairie, 91470 Les Molières  
 Dimanche 9 : 2, place de la Poste, 91440 Bures-sur-Yvette  
 Dimanche 16 : 48 rue Henri Amodru, Place de la Mairie 91190 Gif sur Yvette  
 Dimanche 23 : Centre commercial des Champs Lanniers 91940 Les Ulis  
 La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

### MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

**Calendrier  
personnalisé de  
collectes  
sur www.siom.fr  
(document imprimable)  
ou  
au 01 64 53 30 00**



## Propreté et vivre ensemble

### Glutton® sur le terrain



Rapide, efficace, et écologique

Depuis le mois de décembre, la ville s'est équipée d'un Glutton®. Aspirateur de déchets urbains, il permet de nettoyer tout type d'espaces. Pesant 350 kilos, le Glutton® est entièrement électrique et possède une autonomie de 10h. Les agents de propreté urbaine ont tous bénéficié d'une formation à son utilisation.

### Détageage des zones privées : premières interventions

La municipalité a mis en place une charte permettant de nettoyer les zones privées taguées. A ce jour, huit Orcéens l'ont déjà signée et bénéficié de ce nouveau service. La société Décap'express est intervenue fin janvier pour nettoyer ces surfaces privées et poursuivre l'action sur les zones publiques. Réalisées gratuitement, les interventions municipales sont conditionnées à des critères stricts (cf magazine de décembre 2013).

■ [PROXIMITE.VILLE@MAIRIE-ORSAY.FR](mailto:PROXIMITE.VILLE@MAIRIE-ORSAY.FR) / 01 69 18 73 11



### Expérimentation avenue du Maréchal Joffre : des aménagements pour plus de sécurité

Afin de limiter la vitesse des véhicules et renforcer la sécurité, l'avenue du maréchal Joffre a bénéficié d'aménagements. Deux écluses ont été mises en place : en rétrécissant la chaussée, elles permettent de réduire la vitesse des véhicules. La première, située secteur 1, donne la priorité aux véhicules venant de la rue Scocard. La seconde est située sur le secteur 2 : la priorité est donnée aux véhi-

cules venant de la rue de Chartres. Dans les deux cas, des barrières protégeant les piétons ont également été installées. Ces nouveaux aménagements ont été décidés dans le cadre d'une concertation avec les riverains. Un analyseur de trafic étudiera par ailleurs la vitesse des véhicules et objectivera les impressions. Cette expérimentation, construite collectivement, durera 3 à 4 mois.

**Promenade Lecomte de Lisle** : la première phase de réhabilitation du chemin a débutée.

**Boulevard Dubreuil** : la fin des travaux de raccordement de l'ATEPS met fin à la fermeture de la rue durant la nuit.

**Rue de Versailles** : installation de la base de vie pour les travaux de réalisation d'une piste cyclable (CAPS).



